

Les Unions départementales FAFPT s'inscrivent dans un accompagnement des professionnels œuvrant au sein de la Fonction Publique Territoriale.

A la FAFPT, nous sommes des syndicats professionnels autonomes spécialisés, représentatifs de la Fonction Publique Territoriale.

Nous défendons les valeurs suivantes :

Apolitisme

Autonomie

Indépendance

Accompagnement des agents:

professionnel, via des réseaux métiers...

IFS Institut de formation National FAFPT agréé CNFPT

**Nous défendons le service public
et les agents qui le font vivre
dans le cadre d'un dialogue constructif !**

Et en cela, nous accompagnons les agents dans leur vie professionnelle. Grâce à ses formateurs agréés par l'Institut de Formation Syndicale (IFS), sous l'égide du CNFPT la FAFPT26 propose des sessions de formation. Elles sont ouvertes prioritairement aux adhérents, mais également aux non adhérents. Elles entrent dans le cadre juridique de la formation syndicale autorisée.

A ce titre, les agents qui y participent bénéficient de congés pris sur les 12 jours annuels de Congés de Formation Syndicale .

Cette session de formation a été élaborée par la FAFPT UD 26,, avec le soutien de nos partenaires, pour répondre aux sollicitations de nos collègues.

Syndicat Départemental FA FPT DROME

Thierry FRICK Tél: 07 71 87 62 70

Alain VELAY tél: 06 77 27 11 60

Mail : fafpt@montelimar-agglo.fr



FORMATION SYNDICALE 2026

RIFSEEP

IFSE et CIA

« Mieux les comprendre »

*« Une formation permet de monter
en compétence et d'être plus efficace :
c'est un investissement !»*

3 sessions de 15 places

Choisissez votre date

15, 16 ou 23 avril 2026

**Session ouverte aux agents territoriaux et
aux contractuels**

Syndiqués ou non

Inscriptions avant le 13 mars 2026

(Places limitées à 15)

**Une demande de Congé pour formation
Syndicale sera fournie pour envoi à la
DERH avant le 15 mars 2026**

Salle de formation sur Montélimar

La FAFPT Drôme vous propose **une journée de formation** syndicale gratuite (participation financière pour les repas).

Au choix soit le 15, 16 ou 23 avril 2026
Chaque journée aura 15 places et elles seront réservées au fur et à mesure des inscriptions.

PROGRAMME

Formation d'une journée de 9h à 17h30

=> Présentation du Rifseep : base légale

=> IFSE et CIA quelles différences ?

=> IFSE et cotation de poste

=> Questions diverses

=> Retours d'expériences

12h-13h : *Déjeuner partagé : repas tiré des sacs ou restaurant (à définir)*

Journées animées par Thierry FRICK formateur national IFS.

Café d'accueil à partir de 8h30, boissons offertes FAFPT26.

Ces trois journées seront animées par le formateur de l'IFS. Elles sont ouvertes à tous les agents territoriaux et aux contractuels dans le cadre des 12 jours de formation syndicale autorisés par les textes. A ce titre, vous devez envoyer votre demande (modèle fourni à l'inscription) à votre collectivité **avant le 15 mars 2026**. Sauf nécessité de service motivée, votre employeur vous accordera cette journée de jours de formation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner par mail : fafpt26@gmail.com
A retourner par courrier à Thierry FRICK FAFPT 26
au 17 bd de Gaulle 26200 Montélimar

Avant le 13 mars 2026

Nom.....

.....
Prénom.....

.....
Adresse
personnelle.....

Tél.

.....Mail.....

Collectivité ou Etablissement public

.....

.....

.....

☐ Contractuel ☐ Stagiaire /Titulaire - Catégorie C ☐ B ☐ A ☐

Grade.....

Je souhaite participer à la session de formation de la FAFPT du syndicat
départemental DROME du ☐15 ou ☐16 ou ☐23 Avril

Suite à votre inscription, nous vous remercions de noter que vous recevrez un document à remettre à mon service ressources humaines + copie à mon N+1 **au plus tard le 15 mars, soit 1 mois avant la date de la formation pour solliciter un congé de formation syndicale d'une journée**

Je participerai aux repas suivants :
=> jeudi midi «repas tiré du sac» ou restaurant (reste à définir)

Se renseigner auprès de :
fafpt26@gmail.com

Ou par sms Tél. 07 71 87 62 70

Avant le 13 mars 2026